



Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural du 05 mai 2015

Participants

Christophe Gilon, Bourgmestre

Françoise Ansay, Echevine du Développement rural, Présidente de la CLDR

Marie-Aude Goffin, Valérie Grandjean, Paul Guilmot, Pierre Halleux, Sabrina Holodiline, Miguelle Lebrun, Patrick Materne, Clément Moyersoën, Dominique Noirhomme, Xavier Sohet et Anne Wéry.

Mélissa Deprez : employée communale en charge du DR

Audrey Wanzoul et Hervé Pirard, FRW

Excusés

Geneviève Culot, François Debatty, Jeanne De Pauw, Michel Dussart, Pascal Hansotte, Gaëlle Jacquemart, Yannic Lecomte, Vincent Leemans, Pierre Lhoas, Benjamin Mahy, Nicolas Triolet et Pol Vermeulen

Absents

Elisabeth Deleu, Olivier Gonne, François-Laurent Duculot, Gérard Melot, Cédric Herbiet, Didier Hellin, Céline Hontoir, Freddy Lixon, Jacqueline Masson, Jean-Pol Somville, Lydia Thys et Rosette Kallen

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 23 février 2015;

Le compte-rendu est approuvé sans remarque.

Quel est votre avis ?

2. Présentation du projet d'aménagement global du cœur de village d'Evelette (stade projet)

2.1 RAPPEL DU CONTEXTE PAR MÉLISSA DEPREZ

M. Deprez, agent-relais de l'ODR, rappelle les derniers éléments clés de ce dossier :

- l'approbation de l'avant-projet par la CLDR lors de sa réunion du 13 octobre 2014, moyennant une série de remarques, dont notamment :
 - L'importance des liens et de l'articulation entre les différents espaces ;
 - La nécessité de disposer d'espaces de rangement fermés ;
 - L'attention particulière à porter au choix des matériaux, en termes d'intégration notamment ;
 - En matière de budget, la priorité à donner aux bâtiments et à leurs fonctions, plus qu'à l'équipement intérieur.

- le dépôt du dossier d'avant-projet à la RW en décembre 2014
- l'introduction de la demande de permis d'urbanisme dont la réponse doit être fournie à la Commune au plus tard ce 1^{er} juin
- la réunion du GT « Isbanette » le 27 janvier 2015

Une série d'avis complémentaires ont également été demandés (CCATM, services incendie...). L'ensemble du dossier de projet doit être rentré à la RW pour début juillet.

L'objectif aujourd'hui est donc de recueillir les avis de la CLDR sur ce projet et de l'avaliser.

2.2 PRÉSENTATION DU PROJET PAR LES ARCHITECTES, PIERRE HALLEUX ET CLÉMENT MOYERSON

Les architectes, sur base de plans projetés (**ANNEXE 1**), font une présentation du projet en attirant l'attention sur une série de points, y compris les dernières modifications apportées¹ au dossier :

- l'emplacement du **parking PMR** a été longuement étudié mais seule la localisation actuelle permet un espace de dégagement suffisant, en sécurité, afin que la PMR puisse quitter son véhicule en sécurité. Il pourra rejoindre l'entrée du côté de la Tourette via la voirie aménagée en pente douce vers cette dernière entrée;
- l'**accès PMR** se fera par la Tourette car la pente est trop forte que pour prévoir un accès direct par l'entrée côté route (perron) ;
- le placement d'une **couverture sur l'abri vélo** sera envisagé dans le cahier des charges ;
- l'**espace rangement** est séparé en différentes logettes amovibles et modulables, il est accessible depuis l'extérieur (porte de garage) et la cuisine est accessible depuis ce local ;
- suite à de nouvelles normes d'hygiène, la vaisselle « sale » ne pourra pas rentrer dans la cuisine ; un évier et un espace rangement hors de la cuisine sont ainsi prévus. Il sera par contre possible de stocker de la vaisselle propre dans la cuisine ;
- les différentes **baies et velux** seront occultables afin de prévoir des projections ;
- une série de **portes** coulissantes ont été remplacées par des portes classiques car leur isolation acoustique est moindre, de même que leur résistance au feu et leur sécurisation (serrure). Un certain nombre de portes s'ouvrent à 180° afin de réduire l'encombrement ;
- une baie est prévue depuis la **salle polyvalente de l'étage**, donnant sur la grande salle, afin de permettre l'installation d'une régie ;
- une **sortie de plein pied** est prévue au niveau de la baie de la grande salle ouvrant vers le perron située côté route. Une petite « garde d'eau », facilement franchissable, sera cependant prévue ;
- au niveau du **chauffage**, après avoir envisagé une pompe à chaleur et le gaz, l'option retenue est finalement de se raccorder sur la chaudière de l'école communale voisine. En effet, cette chaudière est largement surdimensionnée pour l'école, et de plus les horaires de fréquentation, et de besoins en chaleur, seront souvent complémentaires. La salle, bien isolée, sera peu énergivore. Ce choix permet également de réaliser des économies.
- une citerne d'**eau de pluie** (avec couvercle renforcé) et un hydrophore seront installés ;
- le **sol de la grande salle** sera un béton lissé ;
- le **bardage** sera ajouré : lattes de bois de 5 cm et vis inox ;
- un **garde-corps amovible** est envisagé au niveau du coin des Macrales ;
- **les évacuations** des odeurs de la cuisine se feront côté « est » de la salle et les eaux vers l'avant de la salle (sud).

¹ Notamment les remarques émises par la Région wallonne (Développement rural) sur l'avant-projet.

2.3 AVIS ET REMARQUES DE LA CLDR

2.3.1 Questions de précisions sur le projet :

Comment sera implantée la cuisine ?

- le plan de détail n'est pas encore réalisé

Quelle sera la capacité de la grande salle ?

- environ 150 places assises

Le budget prévu est-il respecté à ce stade du projet ?

- oui, des économies ont été réalisées sur le poste « plafonnage » et « chauffage » et cela compense d'autres dépenses

Qui fera le choix des couleurs, des carrelages ?

- à priori, les architectes

N'est-il pas possible d'avoir un WC pour PMR dans la Tourette ?

- non, les normes imposées ne sont pas compatibles avec l'espace disponible

2.3.2 Remarques, éléments d'attention à prendre en compte :

Au niveau de la cuisine :

- il serait intéressant d'envisager une porte coulissante pour entrer dans la cuisine en venant du local de rangement, pour gagner de la place
 - les architectes signalent que si l'avis du SRI impose une porte « coupe-feu » à ce niveau, il sera difficile de placer une porte coulissante, vu le prix très élevé d'une telle porte en version « coupe-feu »
- dans l'aménagement de la cuisine, éviter de placer le lave-vaisselle contre un mur car cela empêche de le vider à deux
- il serait intéressant de prévoir des armoires de rangement encastrées dans la cuisine ainsi qu'un robinet au-dessus de la cuisinière afin de pouvoir remplir les grosses casseroles

Au niveau des extérieurs :

- attention, si un robinet extérieur est maintenu au niveau du coin des Macrales, prévoir l'évacuation des eaux
- concernant l'usage du bois, la CLDR préconise l'emploi d'une essence qui nécessite peu d'entretien et ne risque pas de faire des « coulures » importantes, ainsi que l'imposition de clauses sociales et environnementales pour cet aspect « bois » du dossier

Points divers :

- il serait intéressant d'envisager de placer un évier dans la Tourette (dans les WC par exemple) ainsi qu'un point d'eau (chaude et froide) dans le petit local polyvalent, qui sera certainement souvent utilisé
- bien s'assurer que la dimension de la baie donnant depuis le local polyvalent (35 m²) sur la grande salle soit suffisante pour qu'une régie l'utilise (largeur minimale !)
- essayer de prévoir le moins d'éléments amovibles possibles pour éviter leur dégradation ou leur vol

La CLDR remercie les architectes pour le respect des délais et la qualité du travail effectué.

Moyennant la prise en compte de ces éléments d'attention, la CLDR approuve à l'unanimité le projet en vue de son passage au Conseil communal (le 22 juin), puis de son envoi à la Région wallonne.

3. Evaluation du fonctionnement actuel de la CLDR

En introduction, il est rappelé quelques principes de fonctionnement de la CLDR.

Les qualités particulières demandées aux membres de la CLDR sont :

1. être des relais de et vers la population ;
2. être disponible pour participer aux réunions (min. 4/an) ;
3. être motivé et prêt à s'investir bénévolement ;
4. être intéressé par la vie communale (l'intérêt collectif) par l'amélioration du bien-être de l'ensemble des habitants ;
5. rendre le débat constructif :
 - écouter et chercher à comprendre l'avis de chacun
 - dépasser les problèmes ; les analyser constructivement pour rechercher des solutions pour l'avenir
 - mettre de côté les aspirations individualistes ; viser le développement collectif et durable de la commune

La FRW rappelle également que la CLDR est une commission d'avis et de réflexion, elle intègre la dimension participative à la mise en œuvre des projets du PCDR mais le Conseil communal reste le décideur ultime. En effet, il n'appartient pas à la CLDR de porter et de s'investir dans tous les projets du PCDR. Pour des projets plus conséquents (tel que le projet de cœur de village d'Evelette par exemple) qui demandent un investissement et une consultation citoyenne plus importants, des groupes de travail spécifiques sont mis en place. Les membres de la CLDR sont invités à en faire partie afin de pouvoir s'impliquer dans des réalisations concrètes.

Depuis la mise en œuvre du PCDR et la recomposition de la CLDR suite aux élections de 2012, une série de changements sont intervenus au niveau du déroulement des réunions de la CLDR.

A la demande des membres, toutes les réunions sont structurées de la même manière :

- Quel est votre avis ?
- Ca en est où ?
- Le saviez-vous ?

Aujourd'hui, l'objectif est de faire le point après un an de fonctionnement, car il est toujours possible d'améliorer les réunions de la commission. Chaque membre a la possibilité de partager, s'il le souhaite, son ressenti concernant le fonctionnement de la CLDR, en indiquant un point positif et/ou un point négatif, avec une proposition d'amélioration si possible.

Le tableau ci-dessous synthétise les avis et discussions des membres présents.

Points positifs	Points négatifs et propositions
Bonne structure des réunions, laquelle permet notamment de séquencer la soirée et d'éviter les discussions parfois stériles	Difficulté à jouer son rôle de relais vers la population <i>Pistes pour répondre à cette difficulté :</i> ⇒ organiser des réunions dans les villages pour être mieux connus, délocaliser les réunions de la CLDR et inviter les habitants à participer aux points qui les concernent directement
Droit à la parole respecté MAIS il est parfois difficile de « calmer » certains membres bavards	⇒ mettre en ligne le tableau d'état d'avancement des projets réalisés par Mélissa, village par village et vulgariser davantage le contenu des fiches (avec des photos des différentes réalisations, des actions et chantiers en cours, ...)
L'organisation actuelle séquence mieux les réunions et réduit les discussions inutiles	⇒ refaire chaque année une présentation de la CLDR dans le Bulletin Communal, en expliquant les rôles, le fonctionnement, les lenteurs inhérentes aux marchés publics, les contingences budgétaires....
Plus d'écoute et moins d'expressions individuelles que précédemment	⇒ disposer de présentations visuelles, concrètes par village (comme l'Isbanette par exemple), sous forme de roll-up, banderoles,... qui puissent être utilisées lors de différentes manifestations (stands), au

	<p>hall...</p> <p>⇒ organiser des balades dont l'un des objectifs serait la présentation des projets du PCDR</p> <p>⇒ disposer d'un « onglet » PCDR qui apparaisse systématiquement pour les articles du bulletin communal liés à l'ODR</p> <p>⇒ faire un rappel régulier de la page web ODR créée sur le site Internet communal</p>
	Donner plus d'avis transversaux (ne pas s'exprimer que pour son village)
	Difficulté à allier « intérêt public » et « représentation de son village ». Risque de « cassure » entre les réflexions « en chambre » et la réalité des villages
	Parfois difficulté à maîtriser le contenu des lots et des fiches du PCDR
	<p>Diminution de la participation, baisse de la dynamique et de l'enthousiasme</p> <p>⇒ prévoir un verre, une visite de terrain (broyeur à bois, réseau de chaleur...), un sandwich...</p> <p>⇒ ouvrir les visites de terrain à toute la population, pas qu'à la CLDR</p>
	Sentiment que l'implication de la CLDR a moins d'impact au niveau des projets et de la Commune

Ca en est-où ?

4. Retour du Collège relatif à la programmation des activités 2015

Suite à la réunion de CLDR du 23 février où une série de projets à activer pour 2015 ont été proposés (sur base d'une compilation d'avis individuels), le Collège s'est réuni pour décider des fiches-projets du PCDR à poursuivre et à mettre en œuvre.

Le Bourgmestre passe en revue les différentes propositions de la CLDR et rappelle leur état d'avancement.

- Le tableau en **ANNEXE 2** de ce compte-rendu synthétise cet état d'avancement.

En conclusion, le Bourgmestre présente la décision prise par le Collège, pour 2015 :

- poursuivre la mise en œuvre des fiches ayant le statut « activé » en 2014
- accorder ce statut « activé » aux fiches 3,12 et 16 du lot 2
- **activer les fiches 7 et 8 du lot 2**
Production d'énergies renouvelables et
Création, aménagement et gestion de vergers publics et autres espaces verts naturels.

Il est aussi précisé que la fiche 11 du lot 3 (Valorisation et entretien du patrimoine forestier) sera activée si le dossier de candidature du GAL Pays des tiges et chavées est sélectionné.

5. Création d'un comité de gestion à Evelette pour la salle Isbanette et la Tourette

Au cours des prochaines réunions, le groupe de travail aura pour mission de réfléchir aux modalités **d'utilisation et de gestion de la future maison de village**. Pour mener pertinemment ce type de discussion, les Evelettois devront d'abord s'atteler à la création d'un nouveau comité. Pour les y aider, la FRW a interpellé le Collège (réunion ce 08mai) pour connaître la position de la Commune, en particulier concernant la nouvelle structure à créer.

Deux éléments à discuter :

- quel mode de gestion : communal, non communal, partenarial ?
- quelle forme juridique : asbl ou association de fait ou ... ?
 - o quelle composition ? quels liens avec la Commune, la CLDR ou un groupe de citoyens/ utilisateurs/ riverains... (notion de convention entre le comité de gestion et la Commune à préciser)

Nous avons demandé aux membres du Collège de pointer les avantages et inconvénients des situations similaires déjà existantes : Hall de sport, SI, etc.

La CLDR souhaite que la FRW cible une série de comités de gestion déjà existants dans différentes maisons de village et en fasse une présentation aux Evelettois, avec 4 ou 5 scénari de gestion. Cela permettra d'avancer de front dans la réflexion, au niveau de la Commune et des habitants.

6. Elaboration d'une charte de valeurs communes aux jeunes Oheytois

Récemment les acteurs de la jeunesse (MJE, scouts et club de jeunes), quelques associations qui mobilisent/touchent les jeunes de l'entité ainsi que quelques acteurs qui pourraient se faire le relais de publics jeunes spécifiques ont été informés des finalités de la mise en place d'un réseau ; participer à la définition de valeurs (projet de charte commune) mais également remettre **un avis sur la politique communale de la jeunesse**.

Une première réunion s'est tenue le 25 mars afin d'affiner le diagnostic de la jeunesse oheytoise et déjà réfléchir à certaines valeurs importantes à transmettre aux jeunes. L'enquête menée par la Maison des Jeunes d'Evelette en 2011 a également servi à élaborer ce diagnostic.

Pour préparer la réunion suivante fixée au 11 juin, la FRW a également demandé à discuter avec le Collège de la politique de la jeunesse qu'elle souhaite mener (point qui figure également à l'OJ de la rencontre de ce 08 mai avec le Collège).

Le Saviez-vous ?

7. Trois projets déposés (et retenus !) dans le cadre de l'appel à projet du PWDR

Dans le cadre du Programme Wallon de Développement Rural (PWDR), un appel à projet a été lancé début 2015 et les 3 projets déposés par la Commune de Ohey ont été retenus. Pour des raisons de délais très courts, la CLDR n'a pas pu être consultée à ce sujet. En voici, ci-dessous, un bref résumé.

Projet 1 : équipement du Pigeonnier (à côté de la Maison Rosoux) en espace multi-services – Buanderie du CPAS – ALE Titres –services – futurs point Poste et point de permanence et aménagement d'un logement de transit.

Projet 2 : il s'agit d'une part de créer un nouveau service d'animations intergénérationnelles à partir de la maison des générations et au niveau de MAC et d'autre part de réduire la fracture numérique en créant une version adaptée aux aînés du site Internet de la Commune. Ces deux volets peuvent utilement se renforcer l'un l'autre dans leur mise en œuvre (création de page Internet lors d'animations intergénérationnelles, postage de recueil de témoignages des jeunes auprès des anciens, ...).

Projet 3 : il consiste à améliorer :

- significativement les conditions d'accueil des enfants (au niveau de l'école d'Haillot), qui sont actuellement « héberger » dans un réfectoire non adapté et de diversifier les activités proposées en valorisant d'une manière intelligente et pédagogique les atouts que présente la configuration des lieux ;
- la gestion administrative du service de repas scolaire par la conception et l'acquisition d'un logiciel conforme et spécialement conçu à cet effet.

8. Divers ...

8.1. PROJETS DE LOTISSEMENTS

Dans le PCDR, une fiche-projet concerne la création de lotissements :

- un premier dossier concerne le développement du quartier des Essarts (rue de la Source à Haillot). Ce projet a été bloqué par l'administration régionale des marchés publics pour des raisons de vices de forme. Le Collège souhaite relancer ce projet d'ici 1 à 2 ans, mais avec une offre en logements plus faibles (35 à 40) que le projet introduit qui en comptait de l'ordre de 60.
- un second dossier concerne le lotissement communal de la rue Saint Mort à Haillot. Des problèmes d'égouttage sont encore à résoudre mais il y a une volonté de lotir ce terrain assez rapidement, de manière plus modeste qu'aux Essarts. La Commune envisage d'associer les habitants de Haillot aux réflexions à venir.

Une rencontre villageoise autour de la création de ces nouveaux logements permettra d'aborder avec les habitants d'Haillot des points d'attention tels que : le type de logement (moyen, modulable, intergénérationnel, ...), la mobilité, la mixité sociale, l'intégration paysagère des nouvelles constructions, la création de lieux de rencontre, de convivialité, l'évacuation des eaux,

Question de la CLDR : quel lien est fait avec les aînés en termes de logement, et plus spécifiquement de réflexion concernant la mobilité, la proximité des services et commerces ?

- il est répondu que la Commune dispose de peu de terrains situés au centre des villages, elle fait donc en fonction de ce qui est en sa possession. Il est prévu d'implanter un ou deux logements avec accès PMR et de favoriser la mobilité douce.

8.2. SCHÉMA DE STRUCTURE

Il est prévu de soumettre le schéma de structure à enquête publique en juin. Une présentation publique sera également organisée un samedi après-midi.

8.3 CALENDRIER 2015

- 11 juin : réseau jeunes (17h30) / rencontre avec les goesnois (20h)
- 16 juin : GT SR (19h)
- 18 juin : GT Aînés (19h)
- 15 septembre : inter-CLDR Ohey-Gesves-Assesse pour présenter le projet de Vicigal (liaison douce à cheval sur ces 3 communes, pour relier Yvoir à Huy)
 - o A ce sujet, un membre de la CLDR estime qu'il faudrait d'abord finaliser les projets en cours avant de se lancer dans de nouveaux !
 - o Un autre membre a le sentiment que ce projet, potentiellement finançable dans le cadre du PCDR, met la CLDR devant le fait accompli.
- 23 septembre : CLDR
- 22 octobre : GT Aînés
- 19 novembre : CLDR

ANNEXE 2 : Tableau de synthèse de l'état d'avancement des projets

PRIORITÉ DU PCDR	ACTIVÉ/ NON ACTIVÉ/ EN RÉFLEXION	NUMÉRO DE LA FICHE-PROJET	INTITULÉ DE LA FICHE-PROJET	COMMENTAIRES DU COLLÈGE
Lot 1	Activé	Fiche 2	Entretien, signalisation, promotion des voies lentes	4 liaisons sont en cours de négociations et d'études car il faut une estimation des montants nécessaires afin de solliciter des subsides DR ou « voiries agricoles »
	Activé	Fiche 3	Prise en charge du vieillissement de la population, tant du point de vue des infrastructures que des services et des animations.	Fiche en cours, contacts avec des privés (secteur de la santé notamment) et partenariats au niveau du secteur public. Prise en compte de cette problématique au niveau des logements.
	Non activé	Fiche 4	Construction d'un centre d'interprétation de l'arbre à Haillot.	Pas activée pour l'instant
	Activé	Fiche 5	Mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois à Ohey.	En cours
	Activé	Fiche 11	Préservation et valorisation du patrimoine culturel immatériel.	Deux musées sont accessibles et une série d'activités intergénérationnelles sont organisées, notamment dans le cadre des commémorations 14-18
	Non activé	Fiche 15	Développement d'un bois didactique à Haillot.	En attente du GAL
	Activé	Fiche 16	Analyse d'opportunité et aménagement de plaines de jeux	Une plaine à Jallet et Perwez sont prévues en 2015
Lot 2	Non activé	Fiche 1	Aménagement et équipement d'une aire de commercialisation de produits locaux.	Pas réellement active MAIS il y a eu une rencontre avec le BEP et la Cabinet pour créer une ZAE et on pourrait y prévoir des structures de commercialisation des produits locaux et la création de halls relais
	Non activé	Fiche 2	Adoption de règlements d'urbanisme dédiés aux quartiers et villages.	/
	En réflexion	Fiche 3	Sécurisation de la circulation lente le long de la RN 921 Andenne-Ciney.	Une rencontre est prévue avec l'administration régionale dans le cadre du plan route 2017. Il y aura la chaussée de Ciney au programme, mais aussi la route de Havelange et de Huy
	Non activé	Fiche 4	Promotion de l'éco-consommation, produits locaux, promotion des	Il y a eu un marché pour des repas pour les cantines scolaires, avec des producteurs locaux. Passation d'un

PRIORITÉ DU PCDR	ACTIVÉ/ NON ACTIVÉ/ EN RÉFLEXION	NUMÉRO DE LA FICHE-PROJET	INTITULÉ DE LA FICHE-PROJET	COMMENTAIRES DU COLLÈGE
			circuits courts	« marché vert » pour les produits d'entretien.
	Non activé	Fiche 7	Production d'énergies renouvelables	Souhait du Collège d'activer cette fiche en 2016
	Non activé	Fiche 8	Création, aménagement et gestion de vergers publics et autres espaces verts naturels.	Projet de création d'un verger près du hall sportif en 2015
	Activé partiellement	Fiche 10	Amélioration de la desserte par les TEC et aménagement de parkings vélos	Nouveaux abris-bus placés
	En réflexion	Fiche 12	Création d'une ou de plusieurs petite(s) zone(s) d'activités artisanales.	Réflexion en cours via le BEP
	Non activé	Fiche 16	Diversification de l'offre de logements publics (dont du logement social et d'urgence).	Un logement d'urgence a été réalisé, 3 logements publics sont en cours à Jallet et des logements sont prévus à Haillot (2 rue Saint Mort, plus 1 à la Pierre du Diable)
	Non activé	Fiche 18	Construction d'un atelier rural.	Réflexion via le BEP (hall relais)
Lot3	Non activé	Fiche 2	Promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et notamment l'éclairage public	Démarches effectuées vers l'AIEG pour changer les ampoules. Toutes les lampes sont économiques, elles ne nécessitent donc pas de remplacement..
	Non activé	Fiche 4	Amélioration et aménagement des abords des exploitations agricoles (image du secteur agricole).	Via le GAL
	Activé	Fiche 5	Elaboration d'une charte sur la vie en milieu rural.	La charte a été publiée
	Non activé	Fiche 11	Valorisation et entretien du patrimoine forestier.	Liée au GAL

Pour plus d'infos, le rapport annuel DR détaillé est consultable, sur simple demande, auprès de Mélissa Deprez.